

PROGRAMME DE FORMATION

Les fondamentaux de la retraite et l'actualité

Loi Pacte : la nouvelle réglementation modifie l'approche sociale et nécessite d'être parfaitement appréhendée pour bâtir avec les clients de nouvelles stratégies patrimoniales.

Date:	PAS DATE
Durée:	1 jour
Type / Prix:	750 €
Prérequis:	Avoir une pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre le fonctionnement des régimes de retraite obligatoires (régime de base, régime complémentaire) des salarié, fonction publique et TNS.• Comprendre le nouveau cadre posé par la Loi Pacte et et les enjeux des réformes envisagées.• Savoir exploiter commercialement les solutions PER, articles 83, 39, PERCO, PERP, Madelin et assurance vie.

Loi PACTE & Avenir des retraites

- Quelles sont les nouvelles règles du jeu de la loi Pacte en termes d'épargne retraite ?
- Quelles sont les réformes envisagées pour les régimes obligatoires ?

Les salariés face à leur retraite

- Le régime de base : cotisations et prestations
- Le régime complémentaire : cotisations, prestations, fusion des régimes AGIRC-ARRCO
- Quels sont les documents à disposition ?
- Rachat de trimestres, cumul emploi-retraite : quelles possibilités ?
- Comprendre et savoir exploiter les solutions collectives et individuelles de retraite. PER, articles 83, 39, PERCO, PERP : comment en faire de véritables outils d'optimisation fiscale ? Focus fiscaux : plafonnement du quotient familial, TMI, saut de tranche, plafonnement global des niches fiscales, PERP / PAS & dispositif anti-optimisation.

La retraite des fonctionnaires

- Quelles sont les particularités du régime de retraite des fonctionnaires ?

Les solutions retraite

- Contenu pédagogique :
- Comprendre et savoir exploiter les solutions collectives et individuelles de retraite. PER, articles 83, 39, PERCO, PERP.
 - Savoir comparer ces solutions et identifier les atouts du nouveau PER (alimentation et compartiments, transférabilité, gestion financière, sortie anticipée, sortie en capital ou rente, fiscalité).
 - Comment faire de ces solutions de véritables outils d'optimisation fiscale ? Focus fiscaux : plafonnement du quotient familial, TMI, saut de tranche, plafonnement global des niches fiscales.
 - Comment exploiter assurance vie et PEA pour générer des revenus complémentaires retraite ?
 - Comparer les solutions PER et Assurance vie. Identifier la passerelle ponctuellement ouverte par la loi Pacte pour alimenter les PER.
 - Comment établir une approche retraite (capacité d'épargne en activité et besoin à couvrir à la retraite) et proposer des solutions adaptées au travers d'un cas pratique ?

Les non-salariés face à leur retraite

- Les artisans et les commerçants : régime de base et complémentaires, suppression du RSI
- Les professions libérales : régime de base, complémentaire, focus sur la CIPAV (nouveau périmètre)
- Comprendre les enjeux sociaux liés au statut du dirigeant (entreprise individuelle, société à l'IR, à l'IS (SARL, SA, SAS...)). TNS, gérant majoritaire art.62 ou assimilé salarié : comment leur assurer un bon niveau de protection sociale ?

Heures
reglementaires:

CGPI : IAS/DDA : 7 heures

Notaires : 7 heures N° d'homologation CSN : 202200373

Experts-comptables : 7 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen
pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Intervenants:

Animé par William CHAU - Formateur expert

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

